

COUPE DE L'OUEST DES DEPARTEMENTS	
Date : samedi 7 juillet et dimanche 8 juillet 2018	
Bassin : 25 m x 15 m	Lieu : ST LO
Engagements extranat du mardi 26 juin au mardi 3 juillet 2018	

Droit d'engagement : 200 € par département

à verser au comité régional d'origine

Les engagements non validés avant la date règlementaire de dépôt des engagements seront multipliés par deux soit : 400€.

Date	Samedi 7 juillet	Dimanche 8 juillet
Ouverture des portes	15 h 00	8 h 00
Début des épreuves	17 h 00	10 h 00
Epreuves	8 x 50 m nage libre filles	100 brasse filles
	8 x 50 nage libre garçons	100 brasse garçons
	Course des remplaçants	100 nage libre filles
	100 papillon garçons	100 nage libre garçons
	100 papillon filles	Course des remplaçants
	100 dos garçons	8 x 100 4 nages individuel filles
	100 dos filles	8 x 100 4 nages individuel garçons

Catégories :

Cette compétition est réservée à des **sélections départementales de 8 nageuses 13 ans et moins et 8 nageurs 14 ans et moins** + 1 remplaçant par équipe.

Règlement :

Chaque équipe présente obligatoirement 4 nageurs par épreuve individuelle et 1 équipe par relais. Un nageur doit participer à **deux épreuves individuelles de 100 m et aux deux relais**. Pour le relais 8 x 100 4N, il faut entendre que chaque nageur effectue un 100 4N individuel.

NB - S'agissant d'une compétition par équipes, la règle des deux départs s'applique,

Le remplacement d'un nageur :

Le nageur remplaçant peut devenir titulaire à partir du moment où un nageur titulaire est dans l'incapacité de pouvoir assurer sa course. Dans le cas d'une blessure, le comité départemental devra fournir un certificat médical justifiant cette incapacité dans les quarante-huit heures suivant la compétition. Pour les autres cas, le conseiller technique régional ou son représentant, en accord avec le délégué de la commission sportive, se réserve le droit d'autoriser le remplacement d'un nageur titulaire.

Echauffement :

Echauffement des équipes filles le samedi de 15 h 00 à 16 h 00 et le dimanche de 8 h à 9 h Echauffement des équipes garçons le samedi de 16 h 00 à 17 h 00 et le dimanche à 9 h à 10 h

Classement :

Il s'effectue par addition des points à la table de cotation fédérale sur l'ensemble des épreuves. Les points des relais ne sont pas doublés.

Les trois premières équipes filles et les trois premières équipes garçons seront récompensées (coupes)

Un trophée récompensera le meilleur département (addition filles et garçons)

Jury:

Chaque département est tenu de fournir un officiel par réunion

Pénalité pour non présentation d'officiels de : 50€ par réunion